



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E20682

VALABLE JUSQU'AU 31/12/2024

ÉDITÉ LE 24/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 05/04/1982

Forme juridique : SARL

Capital : 52 500

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC GRENOBLE 482557725RCS G

Siret : 482 557 725 00017

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

GROUPAMA 40011021G-0032

Assurance Responsabilité Civile :

GROUPAMA 40011021G-0032

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2023

Raison sociale : BOVE PERE ET FILS SARL

722 ROUTE DE CHALANNE
CORDEAC
38710 CHATEL EN TRIEVES

Téléphone : 04 76 34 94 39

Portable : 06 47 15 33 15

Site Internet : www.bove-charpente.com

E-mail : sergebove@wanadoo.fr

Responsabilité légale :

BOVE SÉBASTIEN CO-GÉRANT / BOVE JEAN-FRANÇOIS CO-GÉRANT / BOVE
JOSETTE CO-GÉRANTE

Fax :

Effectif moyen : 3

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Charpentier,Couvreur,Menuisier)	23/09/2020

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE GRENOBLE
8, RUE ETIENNE FOREST
B.P. 298
38009 GRENOBLE CEDEX 01

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.